L'essor d'une norme endogène au Québec: l'exemple du Dictionnaire Usito

Hélène Cajolet-Laganière^a

Résumé

L'article s'inscrit dans la thématique de la francophonie et l'essor de normes endogènes. Il retrace les différentes étapes qui ont été parcourues au Québec, des quelques dizaines de canadianismes de bon aloi prescrits par l'Office de la Langue Française (OLF), en 1969, à une description scientifique du français en usage au Québec, explicitée et diffusée dans le dictionnaire en ligne Usito depuis 2014. L'article fait état des diverses études visant à caractériser le français québécois standard, notamment les marques et spécificités linguistiques propres au français québécois standard (particularités orthographiques, typographiques, morphologiques et lexicales dans tous les domaines de la vie courante et professionnelle). Il présente également l'aménagement de la variation linguistique et l'explicitation de la norme endogène dans le dictionnaire en ligne *Usito. Il décrit, entre autres éléments, avec exemples* tirés du dictionnaire, le traitement de la variation linguistique, la hiérarchisation des usages, dont les marques normatives et autres éléments faisant partie de la norme endogène au Québec. Il montre en outre l'importance des marqueurs de l'identité culturelle *(exemplification, citations, articles thématiques, etc.).*

> Recebido em: 29/09/2020 Aceito em: 20/10/2020

^a Universidade de Sherbrooke, Sherbrooke, Canadá. E-mail: helene.Cajolet@usherbrooke.ca

Il s'attarde enfin aux aspects pédagogiques du dictionnaire (tolérance à l'erreur, structuration des articles, important réseau de liens hypertextes, tableau latéral à droite des articles, interface de navigation, etc.). Il conclut quant à l'importance de la mise à jour constante du contenu du dictionnaire, de son adaptation aux diverses clientèles visées et au renouvellement des fonctionnalités au regard de l'évolution des technologies, afin d'offrir une utilisation simple et instinctive de tous les aspects de la langue.

Mots-clés: Lexicographie. Norme. Aménagement linguistique. Variation linguistique.

C'est avec le plus grand plaisir que nous avons accepté de participer à ce numéro consacré à la thématique de la francophonie et l'essor de normes endogènes. Nous nous proposons, dans cet article, de parcourir les étapes qui ont été suivies, des quelques dizaines de canadianismes de bon aloi prescrits par l'Office de la Langue Française (OLF) à une description scientifique du français en usage au Québec. Nommé à l'origine Projet Franqus (Français Québécois Usage Standard), l'élaboration du dictionnaire Usito est une activité scientifique du Centre d'Analyse et de Traitement Informatique du Français Québécois (CATIFQ) de l'Université de Sherbrooke (maintenant appelé Centre de Recherche Interuniversitaire sur le Français en Usage au Québec (CRIFUQ). Il résulte d'un travail d'équipe qui s'est étalé sur une quinzaine d'années et auquel ont directement collaboré plus d'une soixantaine de personnes (rédacteurs, réviseurs, consultants et informaticiens). Usito est un dictionnaire général du français conçu informatiquement et qui n'est pas l'adaptation d'un dictionnaire déjà existant. Il contient à ce jour quelque 75 000 entrées. Il est diffusé uniquement en ligne et est constamment mis à jour grâce à une veille linguistique constante et aux commentaires de ses usagers et usagères. Le dictionnaire *Usito* a été réalisé sous la direction éditoriale d'Hélène Cajolet-Laganière et de Pierre Martel, et sous la direction informatique de Chantal-Édith Masson, avec le concours de Louis Mercier, conseiller éditorial,

Serge D'Amico, responsable de la production lexicographique, Nadine Vincent, collaboratrice principale à la rédaction et à la révision, et Benoit Mercier, responsable de la conception et de la réalisation informatique.

Les diverses étapes franchies

Depuis le premier quart du XIX^{es}., à l'exception de certains travaux universitaires, la plupart des ouvrages lexicographiques produits au Québec sont essentiellement des recueils d'écarts ou de particularismes du français utilisé au Québec. Il s'agissait d'un mouvement de rectification visant à épurer le français du Québec. En 1961, dans le but de renforcer le caractère français du Québec, le gouvernement du Québec crée le 1^{er} Office de la Langue Française (OLF), maintenant appelé Office Québécois de la Langue Française (OQLF). Le mandat de l'organisme est de veiller à la correction et à l'enrichissement de la langue parlée et écrite au Québec. Conformément à son ouvrage *Norme du français écrit et parlé au Québec*, il préconise un alignement sur le français international et rejette tout écart par rapport à la norme française.

L'Office estime que pour résister aux pressions énormes qu'exerce sur le français du Québec le milieu nord-américain de langue anglaise, il est indispensable de s'appuyer sur le monde francophone: cela veut dire que l'usage doit s'aligner sur le français international, tout en faisant la place à l'expression des réalités nord-américaines. Ainsi, la norme qui, au Québec, doit régir le français dans l'administration, l'enseignement, les tribunaux, le culte et la presse, doit, pour l'essentiel, coïncider à peu près entièrement avec celle qui prévaut à Paris, Genève, Bruxelles, Dakar et dans toutes les grandes villes d'expression française. La norme ainsi conçue doit s'étendre à tous les aspects de la langue : morphologie, syntaxe, phonétique, lexique; mais pour ce qui est des deux premiers, qui sont d'ordre structural, la variation doit être inexistante. En effet, la morphologie et la syntaxe constituent l'armature de la langue. Quant à la phonétique, qui est également d'ordre structural, la marge de variation doit être minime et ne tenir compte que de très légères différences d'accent qui s'expliquent par des raisons d'ordre géographique. (OLF, 1965, p. 6).

Pour ce qui est du lexique, selon l'OLF, il n'y a sans doute pas plus de quelques dizaines de canadianismes acceptables. L'OLF concrétise cette norme par la publication, en 1969, d'une

courte liste de mots dans la brochure Canadianismes de bon aloi. Ces mots sont considérés comme "bien formés, utilisés par les francophones du Québec et répondant à leurs besoins" (OLF, 1969, p. 3). Certains canadianismes remontent au régime français antérieur à 1760; d'autres sont des amérindianismes; d'autres encore se rapportent à notre ancien système de mesure; d'autres enfin témoignent de notre lutte contre l'anglicisme: abatis, achigan, acre, arpent, atoca, avionnerie, banc de neige, batture, biculturalisme, bleuet; bleuetière, boisseau, bordages, bouscueil, brûlot; brunante, cabane à sucre, cacaoui, canot; canton, carriole, catalogne, cèdre, ceinture fléchée, chopine, comté, coureur de (des) bois, débarbouillette, demiard, doré, épluchette, érablière, fin de semaine, frasil, gallon, goglu, huard (huart), ligne, livre, maskinongé, millage, mille, once, ouananiche, ouaouaron, outarde, pied, pinte, pouce, poudrerie, pruche, rang, raquetteur.

Outre ces quelques dizaines de canadianismes de bon aloi, l'OLF recommande un alignement sur le français dit international.

Dès l'instant où, pour des raisons historiques, géographiques, économiques, psychologiques ou autres, cette impulsion [sur la norme] vient du dehors [ici, le monde anglo-saxon], on peut dire que la langue est entrée dans une phase critique de son développement. La communauté linguistique doit alors se considérer en état d'alerte. (OLF, 1969, p. 3).

Le paysage de l'Office de la Langue Française change radicalement avec le début des années 1970. Le mandat de l'Office ayant été élargi au statut de la langue par la Loi 63, puis par la Charte de la Langue Française, l'organisme réoriente son action en direction de la langue de travail et accentue ses travaux terminologiques. Le développement du travail terminologique apporte à l'Office une démarche plus scientifique et des pratiques renouvelées. Il aborde notamment les questions touchant: les rapports entre le français québécois et le français de France; la théorie de l'usage linguistique; l'anglicisation des vocabulaires techniques ou scientifiques et sa contrepartie, leur francisation. Jean-Claude Corbeil, alors directeur linguistique de l'OLF, affirme :

Nous posons en principe que les Québécois et les Français sont des partenaires égaux en ce qui a trait à la constitution et à l'évolution de la langue française. On ne peut envisager nos relations selon la perspective supérieur-inférieur, plus important-moins important, plus nombreux-moins nombreux. En matière de langue, la « valeur » (au sens saussurien) d'un trait phonologique, morphologique, syntaxique ou lexical se détermine, d'une part, selon des critères propres à la dynamique même du système linguistique [...] d'autre part, selon les rapports, aujourd'hui encore peu connus, qui relient langue et culture. (CORBEIL, 2019, p. 1).

Il apporte de plus une distinction essentielle entre langue commune et langue technique et scientifique; entre langue générale et commune et langue officielle, langue de l'État.

La forme officielle de la langue française au Québec doit être le plus près possible du français de France. Toute divergence doit avoir sa raison d'être. Nous croyons qu'il est de la responsabilité de l'État de se donner une langue officielle de grande tenue, de la faire respecter par ses fonctionnaires et ses citoyens et d'en diffuser la connaissance au sein de la population. N'importe qui, au service de l'État, n'a pas le droit d'écrire n'importe comment. (CORBEIL, 2019, p. 3).

L'Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécismes, en 1985, est un texte particulièrement innovateur par le ton qu'il adopte et par les lignes directrices qu'il propose. Dès l'introduction, l'Office rompt avec le passé en adoptant le terme « québécisme » par opposition aux termes «canadianisme, régionalisme, particularism », afin d'éviter toute connotation négative ou hiérarchique avec la norme centrale. De plus, l'énoncé formule les principes généraux de la manière suivante: " D'une façon générale, cet énoncé vise à répondre aux besoins exprimés par divers milieux d'une prise de position officielle de l'Office de la langue française en matière de norme linguistique pour le Québec ". (OLF, 1965).

L'énoncé de politique sur les québécismes constituera, avec les énoncés déjà publiés ou à venir, un cadre de référence visant à proposer une norme de la langue française au Québec: "Cette norme, qui s'insère dans le processus d'aménagement linguistique du Québec, doit tenir compte du contexte socioculturel et sociolinguistique du Québec, de sa situation géographique et de son appartenance à la francophonie". [...]. (OLF, 1965).

Enfin, cet énoncé de politique veut situer le français québécois par rapport à la francophonie et définir le *rôle que* le Québec entend jouer dans l'enrichissement et le développement de la langue française.

En 1977, les professeurs et professeures de français, réunis lors de leur congrès annuel (, adoptent une résolution définissant le français qui devait être enseigné dans les écoles. La résolution se lisait comme suit :

Que la norme du français dans les écoles du Québec soit le français standard d'ici. Le français standard d'ici est la variété de français socialement valorisée que la majorité des Québécois francophones tendent à utiliser dans les situations de communication formelle. Que l'objectif des cours de français soit d'amener les élèves à maîtriser le français standard d'ici, tant à l'oral qu'à l'écrit. Que le cours de français développe chez les élèves une attitude d'intérêt et de tolérance à l'égard de toutes les variétés de français, tant celles du Québec que celles des autres régions de la francophonie. Que l'un des objectifs de l'enseignement du français soit de faire prendre conscience à l'enfant des variations linguistiques reliées aux diverses situations de communication. (AQPF, 1977, p. 11).

Les années quatre-vingt sont marquées par un phénomène sociolinguistique intéressant, soit celui de la systématisation progressive de l'usage du féminin des titres de fonctions lorsque ces dernières sont occupées par des femmes. Il s'agit là d'une marque d'affirmation linguistique importante de la part de la société québécoise et entérinée par l'OLF. Cela donnera lieu à diverses publications de l'OQLF et des efforts de sa part pour implanter cette féminisation d'abord des titres de fonctions, puis celle des textes.

En 1990, le Conseil de la langue française reprenait à son tour la définition du *français standard d'ici* affirmé par l'Association Québécoise des Professeurs et Professeures de Français et proposait au ministre responsable de l'application de la Charte de la Langue Française, dans un avis intitulé "L'aménagement de la langue: pour une description du français québécois ", de procéder à sa description : " [...] ce français standard d'ici n'est pas encore décrit... nous avons souligné l'importance de procéder à une description des usages linguistiques du Québec tant standard que non standard". (CLF, Avis, 1990, p. 31).

En 2000, dans son rapport intitulé *Le français, une langue pour tout le monde,* la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, fait la recommandation suivante dans le but d'établir un consensus sur la norme linguistique en usage au Québec.

Que soit mise en œuvre une politique de valorisation du français standard en usage au Québec. Que cette politique contribue à l'élaboration, à l'instrumentation et à la diffusion d'une norme linguistique conciliant le respect de la langue française telle que parlée par les autres francophones et francophiles et la légitimité des particularités des usages de la langue française du Québec. (Commission des États généraux sur la langue française, 2001, p. 89).

En outre, dans le mémoire qu'il présente à ladite Commission, en novembre 2000 à Québec, M. Roland Arpin, alors directeur général du Musée de la civilisation de Québec, déclarait qu'à la suite d'un sondage sur la perception de la notion de patrimoine, c'est la langue qui, aux yeux du peuple québécois, représente le mieux leur patrimoine (71% des réponses). Suivent l'histoire, l'architecture et les œuvres d'art. Selon M. Arpin:

On ne saurait s'étonner de cette place qu'occupe la langue dans notre mémoire collective. Celle-ci est le premier bien collectif, la base et le constituant premier du patrimoine culturel, le moyen essentiel d'expression de notre société, en même temps qu'un instrument d'ouverture au monde et d'accès à l'immense acquis de la culture française au cours des âges, trésor que nous pouvons revendiquer comme nôtre, pour une bonne part. [...] Vivante, elle est une richesse qui évolue et qui s'adapte à la société qu'elle sert et qui s'en sert. Une langue qui refuserait de s'adapter à son temps péricliterait. À l'ère de l'autoroute électronique, des communications en temps réel, de la mondialisation des échanges culturels ou économiques, la langue est un outil d'appropriation des innovations (ARPIN, Mémoire, 2000, p. 10).

Malgré la proposition des professeurs et professeures de français, celle du Conseil de la langue française et la recommandation faite dans le rapport de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, certains linguistes, en l'absence de description, ont déclaré la non-existence d'un français québécois standard. Monique Nemni s'exprime ainsi dans la revue *Cité libre* :

La raison est simple: c'est que par expérience, tout le monde sait que ce français québécois standard relève du mythe et qu'on ne peut trouver de spécificité québécoise que dans les registres familiers et populaires [...] Le fait est que l'élite québécoise a toujours eu comme seul registre standard le français [...] Pour vous convaincre que je n'invente rien, lisez non seulement les articles savants, mais n'importe quel article québécois dans n'importe quel journal ou magazine, que cet article s'adresse au grand public ou à des experts. Lisez Cité libre. (NEMNI, 1993, p. 30-34).

Jean Paré renchérit dans le magazine L'Actualité:

Car on étudie une langue qui n'existe pas [...] Elle n'est pratiquée nulle part, par aucun journal, aucun organisme. Il n'y a pas un seul livre d'histoire en « québécois », pas un essai, un seul ouvrage de philosophie, de théologie, pas un seul article scientifique. Car une langue doit faire tout cela. (PARÉ, 1993, p. 10).

Selon ces critiques, il y aurait donc, d'une part, le français québécois, parlé, populaire, dialectal, et d'autre part, le français dit international, décrit dans les dictionnaires élaborés en France, correspondant à la norme. Selon la majorité des linguistes, cette vision est fausse, car elle n'intègre pas la hiérarchisation de tous les usages existants au Québec; le français en usage au Québec comprend plusieurs niveaux, dont l'un est standard.

Diverses études visant à caractériser le français québécois standard

Dans le but de cerner les caractéristiques du français québécois standard, nous avons effectué de nombreuses analyses de textes québécois officiels, de niveau soutenu, qui reflètent une langue soignée. Nous avons dépouillé à cet effet des textes des grands journaux québécois (*Le Devoir, La Presse, Le Soleil* etc.), non pas les annonces classées, mais les éditoriaux, les grands textes soignés des principaux journalistes.

Nous avons examiné également des magazines comme L'Actualité; dépouillé plusieurs dizaines de mémoires présentés à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, appelé communément Commission Bélanger-Campeau, du nom de ses présidents, et dont le rapport fut déposé en 1991 (ces textes présentés publiquement appartiennent à un niveau officiel et très formel). De plus, nous avons soigneusement analysé de nombreux articles scientifiques publiés dans des revues québécoises de vulgarisation scientifique, comme *Interface*, renommée *Découvrir* en 2000. Même si ceux et celles qui ont rédigé ces textes veulent et croient écrire selon la norme du français dit « international », tous les textes sans exception présentent des « traces », des « marques », des « spécificités » du français québécois. Si le style de ces textes tend à une parfaite objectivité, dans les faits, aucun de ces textes n'est neutre : tous, ils révèlent par des marques linguistiques que leur auteur est Québécois ou Québécoise.

Marques et spécificités linguistiques propres au français québécois standard

En analysant les textes sélectionnés, nous avons d'abord relevé de nombreuses marques propres au Québec (toponymes, gentilés, raisons sociales, marques de commerce, sigles et acronymes etc.). À titre d'exemples:

Toponymes: Boucherville, Drummondville, Estrie, Gaspésie, Granby, Lennoxville, Longueuil, Magog, Mauricie, Missisquoi, Montréal, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valcourt, Yamachiche etc.

Gentilés: Abitibien, Adélois, Chicoutimien, Estrien, Forestois, Percéen, Joliettain, Louperivois, Montérégien, Saguenéen, Sorelois etc.

Raisons sociales et marques de commerce: Alcan, Avon, Bell Canada, Campbell, Clairol, Domtar, Donahue, Gaterade, Hydro-Québec, Jell-o, Jos-Louis, Kino-Québec, Labatt, Molson, Quebecor, Seagram, Sears, Skidoo, Weston etc.

Nous avons relevé quelque 1700 **sigles et acronymes** différents, ce qui montre le foisonnement de ces formes en français contemporain et, notamment, en français québécois : BNQ, Bibliothèque nationale du Québec; CSD, Centrale des syndicats démocratiques; DEC, diplôme d'études collégiales;

MRC, municipalité régionale de comté; OQLF, Office québécois de la langue française; RAMQ, Régie de l'assurance maladie du Québec; SAAQ, Société de l'assurance automobile du Québec etc.

Nous avons également relevé de nombreuses spécificités québécoises par rapport aux codes orthographique, typographique, syntaxique, morphologique et lexical non consignées dans les divers dictionnaires, grammaires et autres ouvrages de référence du français dit « international ».

Particularités orthographiques passées dans notre usage

Par exemple, au Québec, on écrit "baseball, basketball" etc., le plus souvent sans trait d'union, alors qu'en France, "baseball, basket-ball" sont les seules formes employées. On trouve plusieurs exemples de la sorte: "canoé ou canot/canoë" etc.

Particularités typographiques du français québécois

Les règles relatives à l'emploi des majuscules sont particulières au Québec en ce qui concerne notamment les noms de sociétés, d'organismes publics ou privés et d'entités administratives, les noms géographiques (toponymes et odonymes), les titres de films et d'œuvres littéraires, les établissements d'enseignement etc. À titre d'exemples :

Au Québec	En France
Les liaisons dangereuses	Les Liaisons dangereuses
Les plus belles années de ma vie	Les Plus Belles Années de ma vie
Le Parti québécois	le parti socialiste
l'Université de Sherbrooke	l'université de Besançon

Particularités morphologiques

Si en France on féminise peu, d'autres pays francophones comme la Suisse et la Belgique le font. Toutefois, une comparaison des usages fait ressortir un trait particulier au Québec, la finale de certains féminins en « eure » (assureure, auteure, entrepreneure, ingénieure, docteure, metteure en scène, annonceure, professeure, procureure, superviseure etc.).

Ces milliers de mots ou spécificités se trouvent dans les sites *Web* officiels du gouvernement québécois, dans les textes journalistiques, littéraires, techniques et spécialisés,

dans les manuels scolaires, bref, dans tous les textes publics au Québec. Ces particularités ou ces écarts par rapport à la norme française sont en outre répertoriés dans des guides et des manuels de rédaction administrative dorganismes officiels : mentionnons, entre autres documents, *Le français au bureau*, diffusé à plus de 800 000 exemplaires et constituant la norme au Québec en matière de rédaction administrative. Certaines de ces spécificités ont de plus fait lobjet doavis d'officialisation par loffice québécois de la langue française, organisme mandaté pour légiférer au Québec en matière linguistique.

Particularités lexicales dans tous les domaines

Nous avons en outre recueilli des milliers de particularités lexicales: mots nouveaux, sens nouveaux, référents nouveaux, associations ou groupements de mots nouveaux. Cest dans tous les domaines de la vie courante et professionnelle que l'on rencontre des écarts entre le français en usage au Québec et en France. À titre d'exemples:

Faune et flore: merle d'Amérique, bécasse, bernache, barbotte, loche, ail des bois, épinette, outarde, achigan, herbe à puce, érable à sucre, cèdre, truite mouchetée, quenouille, ...

Culture : téléjournal, téléroman, gala de l'ADISQ etc. **Administration gouvernementale** : assisté social, assurance chômage (loi de l'-), pension de vieillesse, régime des rentes, abri fiscal, âge d'or, assurance-récolte, sans abri, carte-soleil, bien-être social, autopatrouille,

cour des petites créances, caisse populaire etc.

Éducation: baccalauréat, andragogie, décrocheur, personne-ressource, commissaire d'école, collège militaire, finissant, analphabète, polyvalente, douance, éducation permanente, brigadier (scolaire), commission scolaire, collégial, cégep etc.

Alimentation: tête fromagée, pizza toute garnie, biscuit soda, cipaille, crème glacée, cretons, grands-pères, muffin, œufs dans le sirop (d'érable), pâté chinois, tarte au sucre, trempette, dîner-causerie, casse-croûte, table à salade etc.

Commerce : vente-débarras, vente de garage, dépanneur, pourvoirie, pourvoyeur, sollicitation téléphonique etc.

Institution: câblodistributeur, caisse populaire, centre de main-d'œuvre, cercle des fermières, théâtre d'été, CLSC, Conseil des Arts, gîte touristique, centre d'hébergement, centre d'accueil, protecteur du citoyen, agent de sécurité, concert-bénéfice, centre de services sociaux, écotourisme, établissement de plein air, concours d'amateurs etc.

Habitation: maison à deux étages, maison en rangée, maison de chambre, catalogne, volet de départ, duplex, abri d'auto, maison unifamiliale etc.

Géographie: moyen estuaire, nordicité, Bouclier canadien, embâcle des glaces, sapinage, rang (des épinettes...), acériculture, aménagement paysager etc.

Médecine : fibrose kystique, chiropratique, podiatre, sidatique, orthopédagogue, système de santé, urgentologue etc.

Toponymie : zone d'exploitation contrôlée (ZEC), municipalité régionale de comté (MRC) etc.

Sports : soccer, banc des joueurs, camp ou programme d'entraînement, repêchage etc.

Voiture: fourgonnette, minifourgonnette, certificat d'immatriculation, familiale, compacte, sous-compacte, covoiturage etc.

Il y avait donc nécessité de procéder à une description scientifique et objective du français en usage au Québec :

- Pour le milieu de l'éducation, notamment pour le personnel enseignant à qui lon demande dons eigner à nos jeunes la maîtrise de la langue dans un contexte fonctionnel, donc en relation avec les besoins de communication de la société québécoise et francophone en général, et à qui l'on demande de juger de la qualité de la langue orale et écrite de ces jeunes. Ils doivent par conséquent se référer à un standard, à une norme appropriée.
- Pour le milieu journalistique, les langagiers (traducteurs, réviseurs, rédacteurs etc.), le monde des affaires, les entreprises dans tous les secteurs d'activités. De fait, en situation de travail, les

professionnels et travailleurs, langagiers et spécialistes de la communication, etc., ont besoin d'une réponse rapide, précise et fiable sur l'un ou l'autre aspect de la langue, notamment sur le caractère standard des usages au Québec.

- Pour les personnes immigrant au Québec, de manière à les appuyer dans l'apprentissage du français et à leur permettre une sensibilisation aux usages et à la variété du français en contexte québécois et nord-américain. Il s'agit pour elles d'un patrimoine culturel et interculturel à découvrir afin de faciliter leur intégration à la société d'accueil.
- Pour les technologies de l'information; de fait, la prise en compte de la variation linguistique au Québec est en outre essentielle pour le développement des logiciels de traitement de l'information textuelle, de correction orthographique et de reconnaissance vocale qui doivent s'adapter à l'usage du français en Amérique.
- Enfin, pour tous les francophones et francophiles intéressés par une description ouverte du français.

Aménagement de la variation linguistique dans le dictionnaire *Usito*

Comme toute langue vivante qui a connu une large diffusion dans le monde, le français est soumis à la variation géographique. Il est donc normal que le français porte dans son lexique la trace de sa transplantation en Amérique du Nord, au XVIIe siècle, et de l'histoire de la communauté francophone nord-américaine. En permettant l'élargissement de ses ressources lexicales, cette diffusion géographique du français a favorisé le développement d'un bon nombre d'usages différents de part et d'autre de l'Atlantique, et donc de variantes géographiques. C'est ce que nous démontrent avec éloquence les recherches de spécificités linguistes explicitées ci-dessus.

Or les dictionnaires usuels disponibles alors au Québec sont conçus et élaborés en France. Ces ouvrages rendent compte de réalités sociales, historiques, géographiques, administratives et culturelles avant tout françaises et européennes, ce qui est tout à fait normal. Or le Québec a un environnement naturel (une faune et une flore) nord-américain particulier, des institutions politiques, sociales, culturelles, scolaires, qui diffèrent de celles de la France et de l'Europe. Aussi, des milliers de mots, de sens et d'expressions traduisent ces spécificités, mais sont absents des dictionnaires; il en va de même pour les citations des textes de nos meilleurs écrivains et journalistes reconnus, pour nos sigles et acronymes, nos gentilés, nos proverbes et locutions, etc.

Grâce à l'appui financier du gouvernement du Québec et de l'Université de Sherbrooke, nous avons donc entrepris l'élaboration d'un nouveau dictionnaire du français en usage au Québec en ayant en tête l'ouverture originale faite à la variation géographique des usages francophones.

La norme endogène souhaitée les Québécois et Québécoises

Afin de connaître d'une manière précise les attentes de la clientèle visée, nous avons mené une vaste enquête sous forme de questionnaire écrit auprès de huit cents personnes réparties de manière représentative dans six régions du Québec dans les secteurs suivants: administration publique, éducation, industries et spécialistes et population en général.

Il ressort de cette enquête que le public visé veut un reflet de l'usage dominant et accepté de la langue au Québec. Il veut un outil qui lui serve de guide en matière de bon usage ou d'usage accepté et reconnu par les chefs de file intellectuels du Québec. Il veut voir consignés les mots, sens, expressions, et autres, qui font état de sa manière d'être, de penser et de vivre et qui caractérisent la vie sociale, politique, économique, culturelle, technique et scientifique en Amérique du Nord. Il veut néanmoins être en mesure de faire le lien avec le français utilisé par les autres francophones. Le dictionnaire doit donc comprendre le français de référence, tel qu'il est décrit par les dictionnaires faits en France.

Conformément aux besoins exprimés dans l'enquête, le dictionnaire Usito propose une description globale des mots de la langue française, avec comme objectif original, celui d'élargir le cadre descriptif de la langue française de façon à pouvoir mieux intégrer les usages québécois, canadiens et nord-américains de cette langue. Pour ce faire, il dégage de

l'ensemble des usages du français une zone commune à la francophonie. Et au-delà de cette zone commune, il indique, grâce à des marques géographiques, à des indicateurs, à des remarques ou encore dans les définitions et l'exemplification, les emplois caractéristiques du Québec, et plus largement du Canada et de l'Amérique du Nord et des autres aires de la francophonie.

Cette grande ouverture à la variation géographique des usages francophones témoigne en outre du souci manifeste d'établir des passerelles entre les emplois qui caractérisent l'usage québécois du français et ceux qui, par opposition, caractérisent son usage en France. Ces informations sont essentielles pour les personnes ayant utilisé ou utilisant des dictionnaires français dans le cadre de leur formation ou de leurs activités personnelles et professionnelles.

Comme le souligne Mercier (2013), le fait de dégager explicitement non pas un seul, mais deux sous-ensembles géographiquement marqués modifie en profondeur la représentation de la variation géographique du français. Le sous-ensemble non marqué ne correspond plus à un centre dominant, mais à une zone commune. Et au-delà de cette zone commune, les deux sous-ensembles (QC et FE) se répondent comme deux manifestations attendues de la variation géographique qui affecte inévitablement les langues que l'histoire a implantées sur divers continents. Ce changement de perspective est très important pour la reconnaissance par tous les francophones et francophiles de la présence et de la valeur sociale reconnue d'un français standard en usage au Québec. Comme ce fut le cas pour les Américains, les Mexicains ou les Brésiliens qui disposent d'une description de leur langue distincte de la variation européenne de l'anglais, de l'espagnol ou du portugais.

L'explicitation d'une norme endogène au Québec

Le dictionnaire en ligne *Usito* n'est pas le résultat de l'adaptation d'une version imprimée préexistante d'un dictionnaire général. Aussi, avant l'élaboration du dictionnaire, plusieurs années ont été consacrées à la mise en place d'une infrastructure informatique (plateforme logicielle de gestion de documents, fiche de saisie informatisée des articles, etc.) et à

l'élaboration de la Banque de Données Textuelles de Sherbrooke (BDTS), représentative des différents usages du français au Québec et de notre patrimoine linguistique et culturel.

Cette banque comporte plus de 52 millions d'occurrences tirées de plus de 15 000 textes, la plupart contemporains, et dans cinq types de discours: (a) textes spécialisés (environ 30 %); (b) textes littéraires (environ 30 %); (c) textes journalistiques (environ 30 %); (d) textes didactiques, manuels scolaires (environ 5 %); et (e) textes transcrits d'enquêtes orales (environ 5 %). Ces textes ont été choisis pour leur caractère représentatif du français standard en usage au Québec, dont certains permettant de saisir un registre de langue, notamment les textes transcrits d'enquêtes sociolinguistiques et certains textes littéraires.

L'observation du *corpus* textuel de la BDTS a permis l'établissement d'une nomenclature repensée (soit les mots et emplois à décrire) ainsi qu'un traitement lexicographique adapté à la réalité nord-américaine touchant les définitions, les exemples et référents culturels, les citations littéraires et journalistiques, les expressions, locutions, cooccurrents, proverbes, etc., de même que les valeurs et l'imaginaire culturel collectif associés à ces emplois. Elle a également permis une nomenclature et un traitement adaptés pour les emplois critiqués, dont les emprunts critiqués à l'anglais.

De manière à répondre aux attentes des diverses clientèles visées, nous avons également procédé à l'établissement d'un nouveau système de marques d'usage adapté à notre description et à l'identification d'un français standard et valorisé au Québec, incluant une hiérarchisation des autres usages autour de cette base.

Des précisions quant à la variation linguistique

Grâce à des marques et indicateurs géographiques, à des remarques ou encore dans les définitions et l'exemplification, les clientèles visées ont accès à une description du français qui reflète la réalité québécoise, canadienne et nord-américaine tout en créant des ponts avec le reste de la francophonie. La marque QC indique un emploi caractéristique de l·usage du français au Québec, et plus largement au Canada; la marque FE, quant à elle, indique un emploi caractéristique de l·usage

du français en France, et plus largement en Europe. Dire d'un emploi qu'il est caractéristique d'un usage n'implique pas nécessairement qu'il lui soit exclusif. Un mot peut continuer à être perçu comme caractéristique de l'usage européen, même si un certain nombre de Québécois et Québécoises commencent à l'utiliser, et vice versa.

admirable [admirabl] adj.

Qui mérite, qui suscite l'admiration.

⇒ beau, merveilleux.

Geste admirable.

Personne admirable.

« elle avait peu publié mais quelques-uns de ses vers étaient admirables » (M.-Cl. Blais, 2001).

espadrille [Espadrij] n. f.

- Chaussure de toile, à semelle en corde tressée.
 - « les espadrilles en cordes et toile blanche que mon père portait un jour par an » (N. Kattan, 1975).
- 2 0/c Chaussure de sport.
 - ⇒ basket, tennis.
 - « Dès aujourd'hui, le Casino de Montréal met rigoureusement en vigueur son code vestimentaire. Ainsi, chandails et chemises tronqués à la taille, t-shirts et camisoles, jeans, espadrilles et pantalons molletonnés [...] ne sont plus tolérés » (Le Devoir, 1993).
 - REM. L'emploi de espadrille est parfois critiqué comme synonyme non standard de l'appellation générique chaussure de sport.

L'absence de marque d'usage signifie que l'emploi relève du registre neutre de la langue. Il fait partie du tronc commun du français.

> Le 1^{er} sens, non marqué, est neutre et fait partie du tronc commun du français.

La marque QC du 2^e sens signifie que cet emploi est caractéristique de l'usage au Québec, et plus largement au Canada.

limonade [limonad] n. f.

- le Boisson rafraîchissante à base d'eau sucrée additionnée de sirop ou de jus de citron.
 - ⇒ citronnade.

Pichet, verre de limonade.

REM. Cet emploi est vieilli en France.

- E/E Boisson gazeuse aromatisée au citron.
 - ⇒ soda (au) citron.

Le 1^{er} sens, caractéristique de l'usage au Québec, tend à sortir de l'usage en France, où le mot *citronnade* est venu le remplacer dans l'usage actuel.

La marque FE du 2^e sens signifie que cet emploi est caractéristique de l'usage en France. Un système de renvoi fait le pont entre les usages des deux aires de la francophonie.

sous-ministre [suministr] n.

PLURIEL sous-ministres

(DANS LES PAYS DE TRADITION PARLEMENTAIRE BRITANNIQUE) Haut fonctionnaire responsable de l'administration quotidienne du ministère qui lui est confié ou de certains organismes qui en dépendent.

⇒ secrétaire d'État.

Sous-ministre de l'Environnement, des Transports.

Sous-ministre au ministère du Travail.

common law [komcenla] n. f. sing.

(DANS LES PAYS DE TRADITION PARLEMENTAIRE BRITANNIQUE) Système juridique anglais fondé sur des décisions des tribunaux, sur des coutumes et sur des usages; ensemble des règles jurisprudentielles ou coutumières.

Les pays de common law.

« les Pères de la Confédération [...] décidèrent que la justice rendue en vertu du Code civil aux citoyens du Québec serait l'équivalent de la justice rendue en vertu de la common law aux citoyens du reste du Canada » (Le Devoir, 2000).

REM. La common law est en vigueur au Canada dans tous les domaines du droit, à l'exception du Québec où le droit privé est principalement régi par le système de droit civil. Une grande partie du vocabulaire politique et juridique renvoie naturellement à des réalités différentes de celles de la France.

Les informations sont précisées, selon le cas, par des indicateurs géographiques, ou encore dans les définitions, les citations et les remarques.

Lorsque cela est pertinent, un renvoi est fait vers des réalités similaires françaises.

Le traitement est le même pour les emplois dans tous les secteurs d'activités : éducation, alimentation, sports, faune et flore, médecine etc.

Une hiérarchisation des usages

De même, les emplois qui ne relèvent pas du registre standard de la langue ou qui sont connotés sont précédés d'une marque de registre (familier, très familier, soutenu) ou de connotation (littéraire, par plaisanterie, péjoratif, vulgaire, injurieux, ironique, injurieux et raciste, dans le langage enfantin, souvent ou parfois péjoratif ou ironique). Également, les emplois vieillis ou sortis de l'usage sont pour leur part précédés des marques vx ou vieilli.

admonestation [admonestasjõ] n. f.

SOUTENU Avertissement, réprimande sévère.

⇒ remontrance.

Faire, servir une admonestation à qqn.

La marque soutenu est utilisée pour identifier un emploi de registre soigné ou soutenu.

bedon [bədɔ̃] n.m.

FAM. Ventre.

Un petit bedon.

« un début de bedon comprimé par une ceinture craquelée » (Y. Beauchemin, 1989).

La marque familier (FAM.) est utilisée pour identifier un emploi de registre familier, c'est-à-dire moins valorisé socialement qu'un emploi standard ou neutre.

cordonnier, cordonnière [kərdənje, kərdənjer] n.

- vx Personne qui fabrique ou vend des chaussures.
 - ⇒ bottier, chausseur.
 - PROV. Les cordonniers sont les plus mal chaussés: on néglige de faire pour soi-même ce qu'on s'emploie à faire pour les autres.
- 2 MOD. Personne qui répare les chaussures, les articles de cuir.
 - ⇒ savetier.
 - « On soignait les cuirs, on entretenait bien mieux les souliers depuis trois ans, on demandait aux cordonniers d'y clouer des pointes de métal afin de les protéger » (Ch. Brouillet, 2002).

La marque vieux (VX) indique que l'emploi décrit est sorti de l'usage, qu'il relève d'un emploi ancien du français.

La marque *moderne* (MOD.) indique les emplois plus actuels.

Pour ce qui est des emplois spécialisés, ils sont en principe précédés d'un indicateur de domaine ou d'une marque technolectale. De manière systématique, *Usito* fait le lien entre la langue générale et la langue de spécialité par des renvois ou des remarques. Au besoin, il ajoute à la description une précision quant à l'emploi du mot en langue générale ou en langue technique.

antihistaminique [atiistaminik] adj. et n. m.

мéр. Qui inhibe les effets de l'histamine.

⇒ antiallergique.

Substance antihistaminique.

N. m. Un antihistaminique.

La marque de domaine *médecine* (MÉD.) indique que l'emploi appartient au domaine de la médecine.

Des marques normatives

Les emplois critiqués et les précautions d'emplois ont fait l'objet d'un traitement particulier. En lien avec l'explicitation d'une norme endogène ou discours de référence, notre objectif est d'informer l'usager sur la « recevabilité » de ces emplois, « recevabilité » qui se dégage notamment de l'usage observé à l'écrit ainsi que de la prise en compte des commentaires épilinguistiques formulés au fil du temps sur ces emplois.

Aussi, les anglicismes et autres emplois critiqués ont été décrits au regard de cette recevabilité. Dans un souci pédagogique, nous faisons suivre chacun des anglicismes critiqués des emplois français qui sont le plus généralement proposés comme substituts standards, parmi lesquels nous identifions ceux qui font l'objet d'une recommandation officielle de la part de l'OQLF ou d'une autre autorité normative francophone. Des marques géographiques permettent, le cas échéant, de distinguer parmi les anglicismes lexicaux ou sémantiques signalés ceux qui sont caractéristiques du français en usage au Québec (QC).

ANGLICISME CRITIQUÉ

céduler v. tr. dir.

Que L'emploi de céduler est critiqué comme synonyme non standard de fixer, inscrire à l'horaire, prévoir, programmer.

Fixer un rendez-vous.

Inscrire un cours à l'horaire.

Prévoir des vacances. Programmer des activités.

VOIR l'article thématique LES EMPRUNTS À L'ANGLAIS AU QUÉBEC.

La marque QC indique que cet anglicisme critiqué est caractéristique de l'usage au Québec. Des équivalents en français standard sont proposés, selon le contexte. De plus, une bulle explicative précise la notion d'anglicisme critiqué. Enfin, un renvoi est fait vers un article thématique.

Par ailleurs, nous traitons dans une remarque les emplois qui, d'une part, sont largement attestés dans nos *corpus* textuels de référence et qui, d'autre part, ont fait l'objet de critique dans quelques-uns des principaux ouvrages utilisés au Québec comme références normatives. Avec le temps, le jugement sur ces emplois a évolué et bon nombre sont passés dans l'usage

standard dans la plupart des ouvrages, d'où la mention de *parfois critiqué* dans la remarque. Dans un souci pédagogique, nous faisons mention, le cas échéant, des autres emplois en français qui sont le plus généralement proposés comme substituts standards.



Livre à succès: succès de librairie.

Le best-seller de l'année.

Cet emploi, encore parfois critiqué, est passé dans l'usage standard.

REM. L'emploi de *best-seller* est parfois critiqué comme synonyme non standard de *livre à succès, ouvrage à succès, succès de librairie, succès de vente.*

Par ailleurs, dans le cas de problèmes d'accord ne pouvant pas être explicités à l'aide du système de marques, les exemples et les remarques jouent alors un rôle fondamental.

beige [bɛʒ] adj. et n. m.

Adj. D'une couleur située entre le blanc cassé et le brun très clair.

↓ sable.

Pantalon, imperméable beige.

Robes beiges.

INV. (DANS DES ADJECTIFS DE COULEUR COMPOSÉS)

REM. Les adjectifs de couleur composés demeurent invariables, que leurs composantes soient juxtaposées (des rideaux beige pâle; des drapeaux bleu, blanc, rouge, c'est-à-dire avec alternance de bleu, de blanc et de rouge), unies par et (des vaches noir et blanc, c'est-à-dire avec à la fois du noir et du blanc) ou par un trait d'union (des pantalons rouge-brun, c'est-à-dire entre le rouge et le brun).

Une jupe beige clair.

Des murs beige foncé.

Une chemise beige et vert.

Des assiettes beige-brun.

« des briques beige rosé se marieront avec une porte rouge » (La Presse, 2005).

Autres éléments faisant partie intégrante de la norme endogène au Québec et explicités dans le dictionnaire *Usito*

Nous fournissons, de manière systématique et de façon explicite, l'orthographe d'usage et la variation morphologique (féminisation, pluriels irréguliers, conjugaison des verbes, emploi du trait d'union etc.). D'abord, grâce aux informations présentées dans le bloc entrée et résumées dans un tableau synthèse en fin d'article, à l'exemplification et au besoin, à l'ajout d'une remarque explicative. Ces informations comprennent également l'ensemble des formes recommandées par les rectifications orthographiques. La barre de recherche permet de plus de lancer la recherche à partir de n'importe quelle forme du mot, y compris les formes conjuguées du verbe.

ingénieur, ingénieure [Egenjoer] n.

REM. Le féminin ingénieure est surtout en usage au Québec.

En France, la forme ingénieur est aussi utilisée comme appellation de genre féminin.

Personne qui assure, à un haut niveau technique et scientifique, un travail de création, d'organisation, de direction (ABRÉV. Ing.).

REM.] Au Canada, chaque province et territoire a le plein pouvoir de réglementer tous les aspects de l'exercice de la profession d'ingénieur. Au Québec, le titre d'ingénieur ou son abréviation ing. est réservé aux membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec (M. Paul Gingras, ing.).

Un ingénieur civil.

Une ingénieure forestière.

L'Ordre des ingénieurs du Québec.

Le féminin ingénieure est un emploi caractéristique du français standard en usage au Québec.

Les exemples et la remarque complètent les informations touchant l'emploi et la recevabilité de ce mot.

placebo ou placébo [plasebo] n. m.



ORTHOGRAPHE

Toutes les rectifications orthographiques sont indiquées dans le bloc entrée.

Le tableau des formes, à la fin de l'article, en précise également l'emploi et la recevabilité. Enfin, l'approche descriptive de référence choisie pour ce qui est de guider et d'encadrer le traitement des éléments grammaticaux est celui de la grammaire nouvelle ou moderne.

II N. m. déterminant.

gramm. (en grammaire nouvelle) Mot grammatical faisant partie du groupe nominal et indiquant le genre, le nombre, et éventuellement la possession, l'exclamation, etc., du nom qu'il accompagne.

La classe des déterminants.

Déterminant simple (ex. : la, mon, plusieurs, etc.).

Déterminant complexe ou composé (ex. : beaucoup de, n'importe quel, etc.).

REM. En grammaire nouvelle, on emploie déterminant complexe ou composé plutôt que locution déterminative utilisée en grammaire traditionnelle.

Déterminant contracté (ex. : au, du, auquel, etc.).

Déterminant élidé (l', d').

Déterminant défini (le, la, les).

Déterminant indéfini (ex. : un, une, des, aucun, quelques, plusieurs, etc.).

REM. En grammaire traditionnelle, on emploie article indéfini (un, une, des) ou adjectif indéfini (aucun, quelques, plusieurs, etc.). En grammaire nouvelle, certains grammairiens distinguent les déterminants indéfinis (un, une, des), les déterminants quantitatifs (chaque, plusieurs, quelques, etc.) et les déterminants négatifs (aucun, de, nul, pas un).

Des marqueurs de l'identité culturelle

Plus de 40 000 citations d'œuvres littéraires ou de journaux et magazines québécois permettent de refléter nos référents culturels; ils témoignent de l'identité du peuple québécois et fondent son sentiment d'appartenance.

brunante [brynat] n. f.



De même, certaines sous-entrées et exemples construits tirés essentiellement de la BDTS, reflètent des marqueurs de l'identité culturelle, des repères socioculturels, des références historiques. Par exemple: temps des sucres, Révolution tranquille, crise du verglas, dépanneur, marché aux puces, vente de garage, commission scolaire, école primaire, école secondaire, polyvalente, autobus scolaire, pied-de-vent, cretons, smoked-meat, poutine, pâté chinois, tourtière, TVA, TVQ, taxe de bienvenue, SPA, CHSLD, CHU, CLSC, SAQ etc.

Des expressions : perdre la carte, mettre la puce à l'oreille de qqn, faire l'épicerie, geler comme des cretons, courir la galipote, faire manger de l'avoine à qqn, chiquer la guenille, ne pas être sorti du bois, taper dans l'œil de qqn, tenir le gros bout du bâton, avoir les oreilles dans le crin etc.

Un complément d'informations socioculturelles est offert grâce à quelque 85 articles thématiques, lesquels complètent ces repères culturels et interculturels: L'aménagement de la langue au Québec, L'éducation au Québec, La féminisation au Québec, La législation linguistique du Québec, Le mouvement féministe au Québec, Le Québec et la confédération canadienne, Les

unités de mesure au Québec, Le syndicalisme, La rébellion de 1837, La question nationale au Québec etc.

Les aspects pédagogiques du dictionnaire

Au regard des besoins normatifs, les aspects pédagogiques du dictionnaire ont été exploités au maximum grâce à sa diffusion en ligne et permettent aux clientèles visées de contrer facilement leurs principales difficultés tant pour le décodage des mots et des sens en lecture que pour l'encodage lors de la rédaction de textes.

De façon générale, et plus particulièrement en ce qui concerne les emplois caractéristiques de l'usage québécois du français, la priorité a été donnée aux emplois du registre standard, qui servent de base à la hiérarchisation normative de l'ensemble des usages. Tous les emplois décrits qui relèvent de registres non standards ou dont l'usage peut être perçu négativement sont identifiés comme tels par une marque d'usage et par une remarque, au besoin.

Un système de tolérance à l'erreur et un gigantesque réseau de liens hypertextes

Le système d'indexation qu'exploite le dictionnaire électronique *Usito a d'abord été développé pour accélérer la recherche des mots ciblés mais, pourvu d'une grande tolérance à l'erreur,* il a également été conçu pour faciliter l'accès aux mots dont l'internaute ne maîtrise pas encore la graphie (mots nouveaux, mots entendus etc.).



Le système de tolérance à l'erreur réoriente l'internaute quant à la bonne graphie de schéma.

Par ailleurs, le système de renvoi et le gigantesque réseau de liens hypertextes déployés dans l'ensemble du contenu du dictionnaire permettent, d'un simple *clic*, le passage direct d'un mot à un autre, et donc la compréhension et l'enrichissement du vocabulaire de manière instinctive, immédiate et gratifiante.

chevreuil [[avr.cej] n.m.

Cervidé des forêts d'Eurasie, plus petit que le cerf de Virginie, à pelage brun rougeâtre ou grisâtre et à ventre clair, dont le mâle porte des bois courts et peu ramifiés; spécialt (par oppos. à biche) chevreuil mâle. [Genre Capreolus.]

[femelle : biche; petit : faon; jeune : brocard, chevrillard, chevrotin; cri : bramer.]

Des mots-renvois complémentaires permettent d'exprimer les diverses relations identifiées par d'autres indicateurs (petit, femelle, cri, etc.), notamment pour le traitement des noms d'animaux.

chien, chienne [jɛ̃, [jɛn] n.

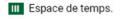
- I N. m. chien.
 - Mammifère carnivore domestique, étroitement apparenté au loup et très largement répandu comme animal de compagnie, qui est reconnu pour la finesse de son odorat et de son ouïe, ainsi que pour son attachement à l'homme, et dont on a développé de nombreuses races, d'aspect très variable et utilisées à diverses fins (appelé aussi chien domestique); spécialt (par oppos. à chienne) chien mâle. [Canis (lupus) famillaris; famille des canidés.]
 - ⇒ FAM. cabot, pitou, toutou.
 - briquet, cerbère, chien-loup, corniaud, dogue, limier, mâtin, molosse, roquet.
 - O cynophile; canin.

[femelle : chienne; petit : chiot; type : airedale-terrier, barbet, basset, beagle, berger, bichon, bouledogue, bouvier, boxer, braque, bulldog, bull-terrier, caniche, chihuahua, chow-chow, cocker, colley, dalmatien, danois, dingo, doberman, dogue, épagneul, fox-terrier, golden retriever, griffon, husky, labernois, labrador, lhassa apso, lévrier, loulou, malamute, mastiff, mâtin, pékinois, pitbull, pointer, retriever, rottweiler, saint-bernard, samoyède, schnauzer, scottish-terrier, setter, teckel, terre-neuve, terrier, yorkshire-terrier; cri : aboyer, hurler, japper.]

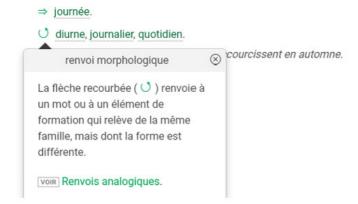
Une liste de mots-renvois, présentés entre crochets, désignent des représentants d'une sous-catégorie d'une classification par rapport au mot défini.

Une lecture facilitée des articles

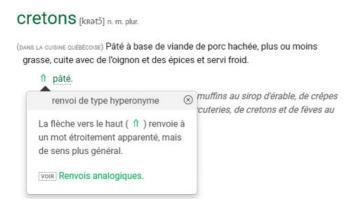
Les articles d'*Usito* se déploient ouvertement à l'écran de façon à mettre en lumière leur structure générale ainsi que chaque élément de leur contenu (définitions, exemples d'emploi, citations, etc.). En outre, *Usito* met à la disposition des internautes un système d'*infobulles* destinées à faciliter le décodage des abréviations, des signes typographiques et de la terminologie descriptive utilisés, ou encore, à apporter un complément d'information, par exemple sur les auteurs des citations littéraires données en exemple, comme nous l'avons montré précédemment.



Espace de temps compris entre le lever et le coucher du soleil; période de clarté.



Les exemples cicontre, tirés des
articles jour, et
cretons, montrent
comment
l'internaute a un
accès rapide à la
signification de
tous les signes,
symboles et
autres, utilisés
dans les articles.



Au fil du temps et de manière à faciliter l'accès à la norme endogène, nous avons ajouté un panneau latéral à droite des articles, dégageant tous les synonymes, antonymes, homonymes, mots apparentés, sous-entrées, voisinage, emplois critiqués, parfois critiqués ou à utiliser avec précaution, de même que les emplois familiers.



Que Poisson des lacs profonds du nord de l'Amérique du Nord, de type omble mais de forme plutôt allongée et pouvant atteindre une plus grande taille, à corps marqué de nombreuses taches pâles et à queue très échancrée. [Espèce Salvelinus namaycush; famille des salmonidés.]

- ⇒ omble d'Amérique, omble du Canada, truite de lac, truite grise.
- « Le lac Mistassini, le plus grand lac naturel au Québec, offre le parfait terrain de jeu aux amateurs de pêche. Dans ses eaux se cachent des poissons géants (doré, touladi, truite mouchetée et grand brochet) » (Le Soleil, 2009).

REM. L'emploi de touladi a été officialisé par l'OQLF.

ÉTYMOLOGIE

1861 (in TLFQ); 1855, touradi (in TLFQ); d'une langue amérindienne.

ORTHOGRAPHE





En 2019, au moment de rendre gratuit le dictionnaire *Usito*, nous avons ajouté une interface de navigation donnant un accès supplémentaire *à la norme endogène* présentée dans le dictionnaire. Celle-ci est constituée d'un ensemble de rubriques qui sont autant de portes d'accès vers des index présentant des contenus regroupés selon la nature des informations. Ce regroupement de contenus en blocs, mots clés ou divisions thématiques permet aux différents types d'internautes de trouver plus rapidement les informations répertoriées dans le dictionnaire, soit :

- l'ensemble de la nomenclature, et par classe de mots;
- l'ensemble des particularismes;
- l'ensemble des emplois critiqués, parfois critiqués de même que tous les emplois officialisés;
- l'ensemble des rectifications orthographiques;
- de nombreux tableaux grammaticaux (tableau des déterminants, des pronoms, des auxiliaires, des classes de mots, tableau d'équivalence de la grammaire nouvelle et de la grammaire traditionnelle etc.;
- de nombreuses listes d'abréviations, de sigles, d'acronymes, de symboles etc.
- différents articles d'aide à la rédaction, en lien avec le code grammatical et typographique (emploi de la majuscule, de la ponctuation etc.).

Navigation

Mots du dictionnaire **Particularismes** Listes Mots désignant des réalités typiquement Tous les mots québécoises, canadiennes ou nord-américaines Québécismes Adjectifs invariables en genre Adjectifs dérivés de noms propres Mots désignant des réalités typiquement françaises ou européennes Francismes Adverbes en -ment Autres adverhes Acadianismes Conionctions Belgicismes Déterminants Helvétismes Tableaux des déterminants **Emplois critiqués** Interiections Tous les emplois critiqués Anglicismes critiqués Noms masculins Emprunts lexicaux Emprunts sémantiques Prépositions Autres emplois critiqués Précautions d'emploi Tableaux des pronoms Emplois parfois critiqués **Emplois officialisés** Tous les emplois officialisés Tableau des auxiliaires Emplois officialisés au Québec Emplois officiellement recommandés en France Mots apparentés **Rectifications orthographiques** Synonymes Antonymes Toutes les graphies modifiées ou recommandées Hyperonymes Adjectifs Hyponymes Préfixes Verbes

Autres



Un ouvrage de référence moderne, actuel et vivant à l'écoute des clientèles visées

De manière à suivre l'évolution de la langue et d'en faire état dans le dictionnaire de manière constante, l'équipe éditoriale d'*Usito* assure une veille linguistique constante des médias électroniques écrits ainsi que de *corpora* spécialisés. Nous sommes à l'affût de ces nouveaux mots qui reflètent les mutations de la société, les avancées de la science et de la technologie etc. La fréquence d'un mot est le premier facteur de sélection, ainsi que sa dispersion dans de nombreuses sources (journaux, télévision, radio, littérature, textes techniques et scientifiques etc.), pour une période suffisamment longue qui démontre que ce mot est véritablement entré dans l'usage. Sans ces mots, on ne peut décoder la société moderne dans laquelle nous évoluons.

Pour tous ces nouveaux mots, sens ou expressions, il importe, après recherche, et conformément à la politique éditoriale, de fournir les informations lexicogrammaticales normées, soit, selon le cas : l'orthographe standard, y compris les variations d'emploi et l'orthographe rectifiée; la classe grammaticale, le genre, le pluriel ou l'invariabilité; le tableau de conjugaison; le système de renvoi (synonymes, antonymes, hyponymes, hyperonymes etc.); les marques géographiques, les marques de domaines spécialisés, les restrictions d'emploi (registre de langue, connotation); l'exemplification; les remarques normatives etc. Pour les emprunts critiqués à l'anglais, il importe de fournir les équivalents proposés pour les remplacer, les avis de recommandation des organismes officiels etc.

À titre de conclusion

L'environnement numérique a rendu possible un profond renouvellement de la pratique lexicographique, du discours lexicographique et de l'encadrement des internautes quant à la consultation et à l'exploitation de l'ouvrage. Nous souhaitons donc offrir une accessibilité encore plus grande à tous les aspects du français décrit dans *Usito* en fonction des différentes clientèles. Il doit être possible pour ceux-ci non seulement de trouver ce qu'ils cherchent, mais d'y parvenir rapidement et avec aisance, de retirer une satisfaction de leur activité, voire de dépasser l'objectif de leur recherche initiale. Il devient dès

lors possible de modeler les index compte tenu des besoins des clientèles visées, notamment les personnes immigrantes, le milieu de l'éducation, des communications et tous les milieux professionnels.

Enfin, le désir et le défi d'*Usito* sont de demeurer un ouvrage de référence moderne, actuel et vivant, à l'écoute de ses différentes clientèles (à qui il offre un canal direct de transmission de commentaires), qui leur communique sans délai le fruit de ses mises à jour constantes et de ses enrichissements et qui peut rapidement s'adapter aux besoins sans cesse renouvelés de celles-ci et des nouveaux modes de communication (tablettes, téléphones intelligents etc.). Il s'agit d'offrir une utilisation plus simple et instinctive de tous les aspects du dictionnaire: l'orthographe des mots, leur sens, leur restriction d'emploi etc., de manière à répondre rapidement et précisément à leurs questions.

RÉFÉRENCES

ARPIN, Roland. *Mémoire* présenté lors de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française. Québec, 2000, 25p.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE FRANÇAIS. Le Congrès du dixième anniversaire, Les résolutions de l'Assemblée générale. *Québec Français*, n. 28, Québec, 1977, p. 10-12.

COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SITUATION ET L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC. Le français, une langue pour tout le monde, Gouvernement du Québec, 2001. 285 p.

CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE. L'aménagement de la langue: pour une description du français québécois, rapport et avis au ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française. Québec, 1990. 65 p.

CORBEIL, Jean-Claude. CORBEIL, Jean-Claude. *Notes sur les rapports entre le français québécois et le français de France*. Sherbrooke: Université de Sherbrooke, 2019 (*Site* en hommage à Jean-Claude Corbeil). Disponible sur: http://corbeil.recherche. usherbrooke.ca/ Accès en: 30 déc. 2020.

MERCIER, Louis. Un nouveau dictionnaire général de la langue française qui vient du Québec, mais pourquoi donc? Repères DoRiF, Roma, n. 2, jun. 2013. Disponible sur: https://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?art_id=81. Accès en: 20 sept. 2014.

NEMNI, Monique. Le dictionnaire québécois d'aujourd'hui ou la description de deux chimères. *Cité libre*, p. 33-34, avril-mai 1993.

OLF. OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécismes. Montréal: Gouvernement du Québec, 1965. 64p.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. Norme du français écrit et parlé au Québec, Québec: ministère des Affaires culturelles du Québec, « Cahiers de l'Office de la langue française », 1965, 1, 12 p.

OLF - OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. Canadianismes de bon aloi, Québec « Cahiers de l'Office de la langue française », 1969, 11 p.

PARÉ, Jean. Une langue juste pour rire, éditorial. L' Actualité, p. 10, 15 mars 1993.

USITO. Dictionnaire général de la langue française en ligne, Université de Sherbrooke, sous la direction éditoriale d'Hélène Cajolet-Laganière et de Pierre Martel, et sous la direction informatique de Chantal-Édith Masson, avec le concours de Louis Mercier, conseiller éditorial Sherbrooke, 2014. https:// www.Usito.com

ABSTRACT

The Rise of an Endogenous Standard in Quebec: The Example of the Usito Dictionary

This article is part of the theme of the Francophonie and the development of endogenous norms. It presents the different steps taken by the norm in Quebec, from the Canadianisms recognized and prescribed by the Office de la Langue Française (OLF) in 1969, to a scientific description of French in use in Quebec, made explicit and published in the Usito on-line dictionary since 2014. We report herein several studies aiming to characterize standard Quebec French, notably its marks and linguistic specification (orthographic, typographic, morphological and lexical particularities in all areas of daily and professional life). We also present the linguistic variation planning actions and the explanation of the endogenous norm in the Usito on-line dictionary. We describe, among other elements, examples extracted from the dictionary, the treatment of linguistic variation, the hierarchy of uses, including normative marks and other elements that belong to Quebec's endogenous norm. In addition, we show the importance of cultural identity markers (examples, quotes, thematic articles etc.). Finally, we developed the pedagogical aspects of the dictionary (error tolerance, article structuring, network of hypertext links, side table to the right of the articles, navigation interface etc.). We conclude by stressing the importance of constantly updating the content of the dictionary, adapting it to the various customers it is intended for, and renewing its functionalities in relation to the evolution of technologies, in order to offer a simple and instinctive use of all aspects of the language.

Keywords: Lexicography. Norm. Language planning. Language variation. Lexicology.

RESUMO

A ascensão de um padrão endógeno em Quebec: o exemplo do Dicionário Usito

O artigo se insere na temática da francofonia e do desenvolvimento de normas endógenas. Ele apresenta as diferentes etapas percorridas pela norma no Québec, desde os canadianismos reconhecidos e prescritos pelo Office de la Langue Française (OLF), em 1969, até uma descrição científica do francês em uso no Québec, explicitada e divulgada no dicionário on-line Usito desde 2014. Relatamos aqui diversos estudos visando a caracterizar o francês quebequense padrão, notadamente suas marcas e especificidades linguísticas (particularidades ortográficas, tipográficas, morfológicas e lexicais em todas as áreas da vida cotidiana e profissional). Apresentamos também as ações de planejamento da variação linguística e a explicitação da norma endógena no dicionário on-line Usito. Descrevemos, entre outros elementos, exemplos extraídos do dicionário, o tratamento da variação linguística, a hierarquização dos usos, inclusive as marcas normativas e outros elementos que pertencem à norma endógena do Québec. Além disso, mostramos a importância dos marcadores de identidade cultural (exemplificação, citações, artigos temáticos etc). Finalmente, desenvolvemos os aspectos pedagógicos do dicionário (tolerância a erros, estruturação de artigos, rede de links hipertextuais, tabela lateral à direita dos artigos, interface da navegação etc). Ressaltamos, ainda, a importância da atualização constante do conteúdo do dicionário, de sua adaptação às diversas clientelas **às** quais se destinam e a renovação das funcionalidades em relação à evolução das tecnologias, a fim de oferecer um uso simples e instintivo de todos os aspectos da língua

Palavras-chave: Lexicografia. Norma. Planejamento linguístico. Variação linguística. Lexicologia.

Hélène Cajolet-Laganière é Doutora em Linguística pela Universidade de Sherbrooke, no Canadá. Professora Associada da Faculdade de Letras e Ciências Humanas da Universidade dessa universidade. Pesquisadora do Centro de pesquisa Interuniversitário sobre o francês em uso no Québec (CRIFUC). Codiretora do Dicionário eletrônico Usito. Desenvolve pesquisas nas áreas de normas linguísticas e de terminologia.